

BASSIN DE VIE DU GRAND CAUDRESIS
*Communautés de communes Carnières-Sud, Espace-Sud-Cambrésis,
Est-Cambrésis, Commune de Villers-Outréaux*

**Cahier des charges pour la mise en place d'une démarche
de qualité (PALME) sur les ZAC le long de la RN 43**



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord

Réalisation: A.Rebaï, ingénieur écologue chargé d'étude

98, rue des Stations - Lille- Tel: 03 20 57 67 67 - Fax : 03 20 30 93 40
Mail : caue59@caue59.asso.fr - www.caue59.asso.fr

Mission n°: 2004 0029



BASSIN DE VIE DU GRAND CAUDRÉSIS

*Communautés de communes Carnières-Sud, Espace-Sud-Cambrésis,
Est-Cambrésis, Commune de Villers-Outréaux*

Cahier des charges pour la mise en place d'une démarche de qualité (PALME) sur les ZAC le long de la RN 43

L'aménagement de la RN 43 est un projet qui s'inscrit dans la stratégie globale du Grand Caudrésis dont les objectifs sont :

- de soutenir l'emploi
- d'améliorer la qualité environnementale et urbaine,
- d'améliorer les activités socioculturelles,
- de conforter Caudry comme ville centre du bassin de vie,
- de communiquer les projets auprès de la population.

En résumé ce projet de développement vise à construire un territoire plus attractif, en développant l'offre de services, en étendant l'offre en logement, et en améliorant et préservant le cadre de vie et l'environnement.

Pour mieux cerner cette stratégie et ensuite la mettre en synergie, il est intéressant de cerner les enjeux du territoire en faisant le point sur l'ensemble des projets développés aussi bien au niveau communal que du Territoire.

Le Grand Caudrésis

Périmètre d'un seul tenant, le Bassin de vie du Caudrésis est issu de l'association de trois intercommunalités et de deux communes. Fort de 28 communes et d'une population d'environ 40 000 habitants, ce regroupement s'est engagé dans une démarche commune de développement en signant, en 2002, un Contrat de Développement Rural, procédure de contractualisation de territoire avec l'Etat, la Région et le Département.

Depuis cette signature plusieurs études, projets et réalisations ont vu le jour aussi bien à l'échelle du territoire qu'au niveau de chacune des communes (Cf. partie synthèse).

La création et l'aménagement de deux giratoires, l'aménagement de la partie urbaine de Beauvois en Cambrésis sont des exemples qui révèlent l'importance que les élus accordent à cet axe majeur qui traverse la communauté de Communes de Carnières Sud et Caudry ville centre du bassin de vie du Caudrésis.

Communauté de communes Carnières Sud

La communauté de communes Carnières-Sud est composée à ce jour de 11 communes (Beauvois-en-Cambrésis, Béthencourt, Bévillers, Boussières, Carnières, Cattenières, Estourmel, Quiévy, Saint Aubert, Saint Hilaire et Wambaix) pour un total de 10 803 habitants (chiffres du RGP 98). Communauté à dominante rurale, elle est desservie par la RN 43, axe principal qui relie Cambrai à Charleville-Mézières.

Les compétences exercées par cette dernière sont les suivantes :

- développement économique : - actions de développement économique – création, promotion et équipement des zones d'activités communautaires, industrielles, tertiaires, artisanales, touristiques,
- aménagement de l'espace :- schéma directeur – charte de développement – élaboration des programmes locaux de l'habitat – création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire,
- protection et mise en valeur de l'environnement :- protection de cadre de vie – lutte contre la pollution des eaux et de l'air – lutte contre le bruit – traitement des déchets.

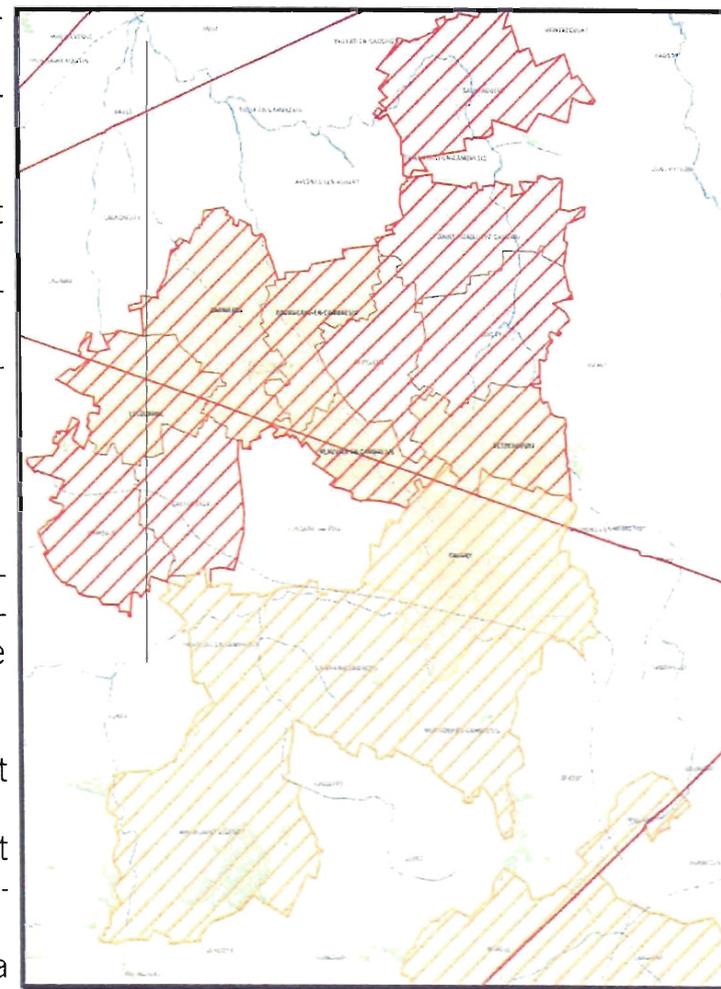
Communauté de Communes Est Cambrésis

La Communauté de Communes Est Cambrésis est composée de 8 communes (Busigny, Caudry, Hautcourt en Cambrésis, Ligny en Cambrésis, Marez, Maurois, Montigny en Cambrais et Walincourt Selvigny). Forte de 22 543 hab, cette intercommunalité est celle qui accueille le plus d'habitants dans le bassin de vie du Caudrésis.

Les compétences exercées par cette dernière sont les suivantes :

- développement économique : - actions de développement économique - création, promotion et équipement de zones d'activités industrielle, tertiaire, artisanale, touristique,
- Aménagement de l'espace : - schéma directeur, charte de développement et d'aménagement – élaboration des programmes locaux de l'habitat – création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire ,
- protection et mise en valeur de l'environnement : - protection du cadre de vie – lutte contre la pollution des eaux et de l'air – collecte et traitement des déchets
- développement des activités sportives et culturelles
- gestion des déchetteries (depuis 2002).

Ces deux communautés de communes réfléchissent actuellement à une réorganisation ; la finalité étant le regroupement de celles-ci, pour ne former plus qu'une seule communauté de communes. Cette future structure rassemblerait 19 communes pour à peu près 33000 habitants.



Les Limites des communautés de communes

- Communes concernées par l'étude
- Limite communauté de communes Est-cambraisis
- Limite communauté de communes Carnières-sud

Source : au tome de carte IGN-SD CARTO

La RN 43, axe de développement et vitrine du territoire

Le développement économique est une compétence que les élus veulent développer. Ils souhaitent disposer d'une base de travail afin d'élaborer les premiers projets économiques de la communauté. Une étude-diagnostic des perspectives de développement économique a été réalisée en 2001. Depuis cette date, différentes études ont été réalisées aussi bien à l'échelle de la commune que du territoire du Grand Caudrésis. L'ensemble des études montrent l'importance de la RN 43 dans le développement économique du territoire et en tant que vitrine de celui-ci.

La carte ci-dessous localise les sites qui font l'objet d'une attention particulière de la part des élus pour l'implantation des ZAC (Zones d'Aménagement Concerté).

Site 1 : « La Ferme de Boistrancourt »

Une friche industrielle et agricole, composée de divers bâtiments, est proposée à la vente. Elle est située sur la RD 97, à proximité d'un croisement avec la RN 43..

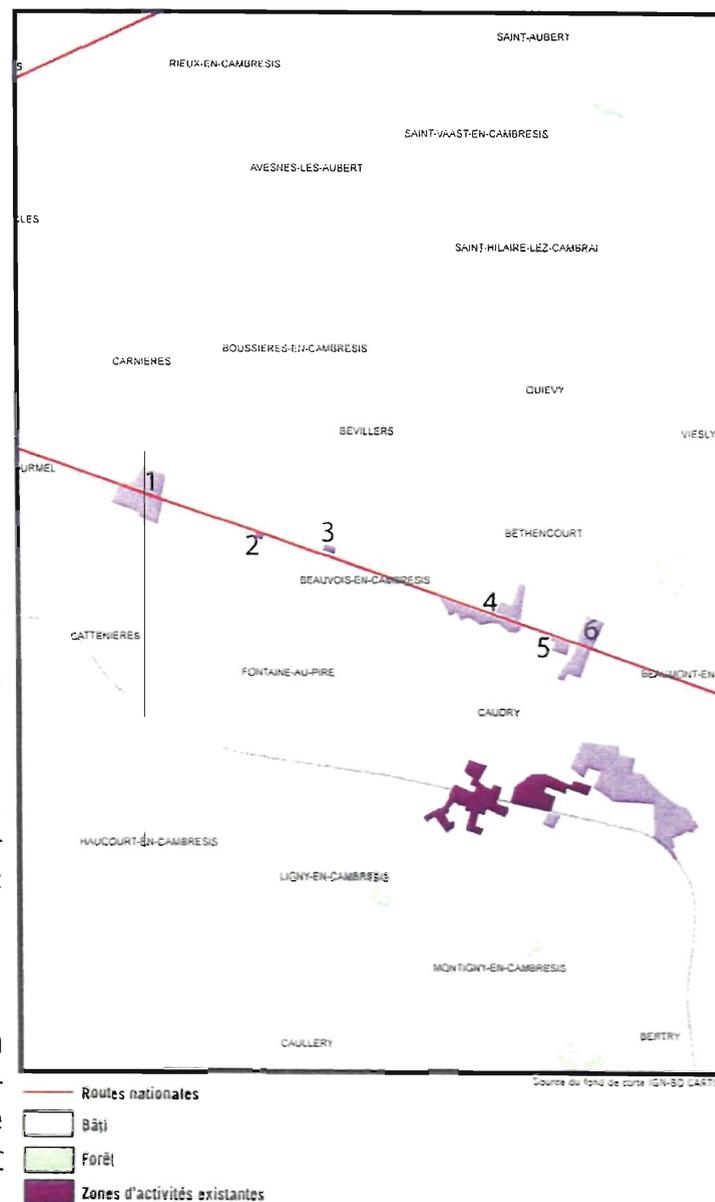
Cet ensemble se compose:

- d'une offre foncière d'environ 20 ha, ce sont des terres agricoles se situant sur des parcelles des communes de Carnières, Cattenières et Estourmel, 3 communes membres de Carnières-Sud.
- de plusieurs bâtiments agricoles situés sur la commune de Carnières: 2 corps de ferme en bon état, 2 bâtiments anciens en tôle mais en très mauvais état, 2 bâtiments d'habitation.

Ces bâtiments, représentant « la Ferme de Boistrancourt », ont été construits à partir du 17ème siècle, c'était alors une propriété religieuse. A partir de 1827, ils sont devenus le lieu d'implantation d'une sucrerie, en 1919, une ferme moderne y fût construite. Cette ferme devient en 1927 « ferme d'étude » avec mise à disposition des installations et des terrains pour des chercheurs.

Site N° 2 :

Situé au carrefour de la RN 43 et la RD 113 a, ce site est localisé sur les communes de Beauvois en Cambrésis et de Boussières en Cambrésis. D'une emprise de 3 ha 50ca, il est destiné à accueillir une ruche d'entreprises sur le territoire de Beauvois en Cambrésis et éventuellement une ZAC sur la commune de Boussières en Cambrésis. Pour assurer la sécurité de l'accès un giratoire ou un tourné à gauche est à prévoir.



Le site N°3

Ce site est prévu à proximité du stade de Beauvois. Une réflexion est en cours actuellement pour l'achat de terrain qui, à priori, sera destiné à l'extension de l'entreprise déjà existante, du stade et éventuellement la création d'activités artisanales. Après l'acquisition des parcelles, cette zone aura une superficie comprise entre deux et trois ha.

Site N° 4 Béthencourt

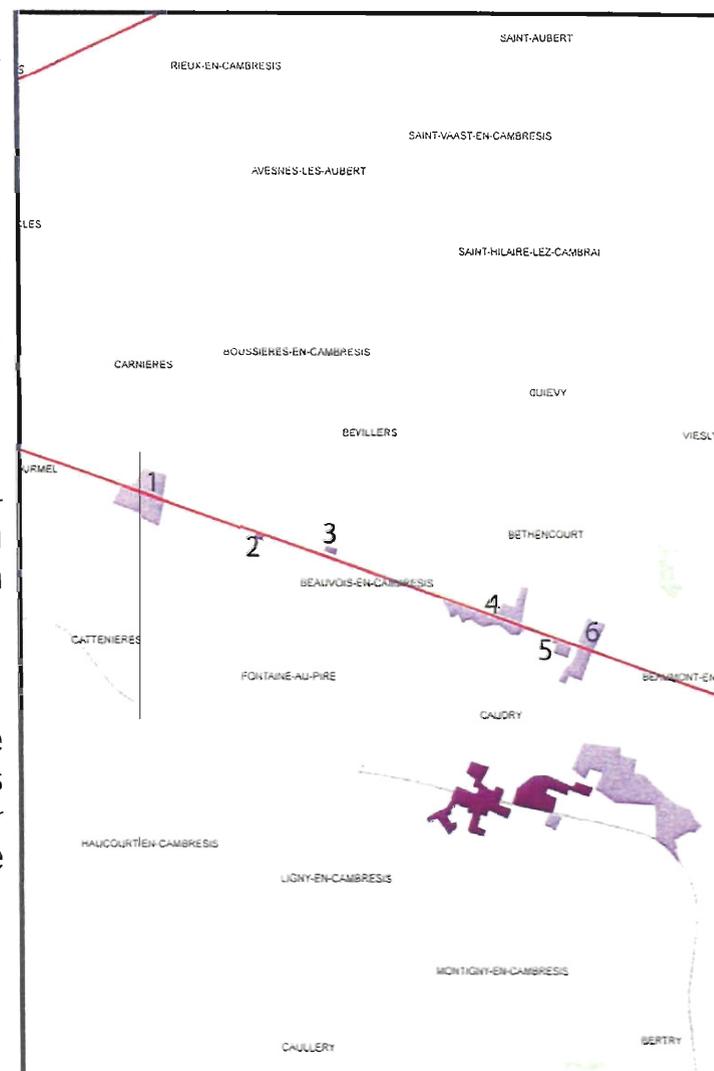
D'une surface de 7ha 90 ce site est situé le long de la RN 43. Son accès est prévu face à la rue de Bruxelles il doit faire l'objet d'une étude de la DDE. Toutefois, les bureaux d'études TechniCityde et B&R proposent un schéma comportant un giratoire de diamètre intérieur de 25 m et une largeur d'anneau de 4 m permettant, ainsi, de prévoir une réserve foncière pour sa création future.

Site 5 : Caudry

Cette ZAC dont la vocation mixte activités/habitat est située à la limite communale de Beauvois en Cambresis le long de la RN 43 est inscrite sur le POS ; zone 1 Nac et 1 Nac1. Le rapport de présentation du POS insiste sur la gestion des carrefours et la mise en sécurité des piétons et des deux roues dans la perspective d'un réaménagement de la voie.

Site 6 : Mercator

La réflexion sur ce site est déjà bien avancée. Un schéma d'organisation et d'aménagement d'ensemble a été réalisé. Ce cahier des charges n'a pas la prétention de remettre en cause le travail réalisé par les bureaux d'études pour le compte de la commune de Caudry. Le maître d'œuvre qui sera retenu pour répondre au présent cahier des charges est tenu de prendre en considération les conclusions de cette étude.



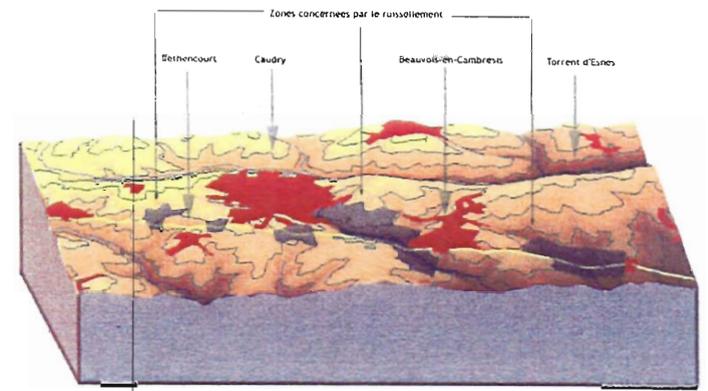


LES PROBLEMATIQUES

Les différentes études menées par les bureaux d'études sur la communauté de communes de Carnières Sud et la commune de Caudry ainsi que la réalisation du POS de Caudry ont recensé plusieurs types de contraintes quant à la réalisation des ZAC le long de la RN 43. Ces contraintes sont liées à l'urbanisme, à l'environnement, aux réseaux électriques aériens, à la desserte des terrains et l'amené des différents réseaux. En effet, l'analyse succincte de ce tronçon de route révèle les impacts qui seront générés par la réalisation des ZAC. Ces contraintes sont d'ordre morphologiques et législatives.

Contraintes topographiques

Le bloc-diagramme, le profil topographique ci-contre synthétisent les contraintes liées à ces implantations. L'augmentation des surfaces imperméabilisées additionnée à la topographie des lieux va perturber le ruissellement et peut provoquer des stagnations de l'eau (se référer au chapitre « les rejets des eaux pluviales).



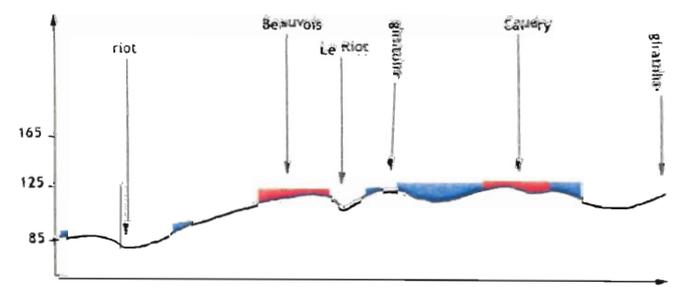
Contraintes législatives

Amendement Dupont : (cf. article de loi en annexe)

Nous remarquons que l'ensemble des sites est situé le long de la route nationale, axe classé à grande circulation. Le Code de l'Urbanisme, dans son article L111-1-4 interdit toute construction sur une bande de 75 m à partir de l'axe de la route.

Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas lorsque les règles concernant ces zones, contenues dans le PLU, ou dans un document d'urbanisme en tenant lieu, sont justifiés et motivés au regard notamment des nuisances, de la sécurité, de la qualité de l'urbanisme et des paysages.

Il en est de même, dans les communes non dotées d'un PLU, lorsqu'une étude attestant de la prise en compte des nuisances, de la sécurité, de la qualité architecturale, ainsi que de la qualité de l'urbanisme et des paysages, ayant reçu l'accord de la commission départementale compétente en la matière de milieu naturel, de paysage et de sites, est jointe la demande d'autorisation du projet.



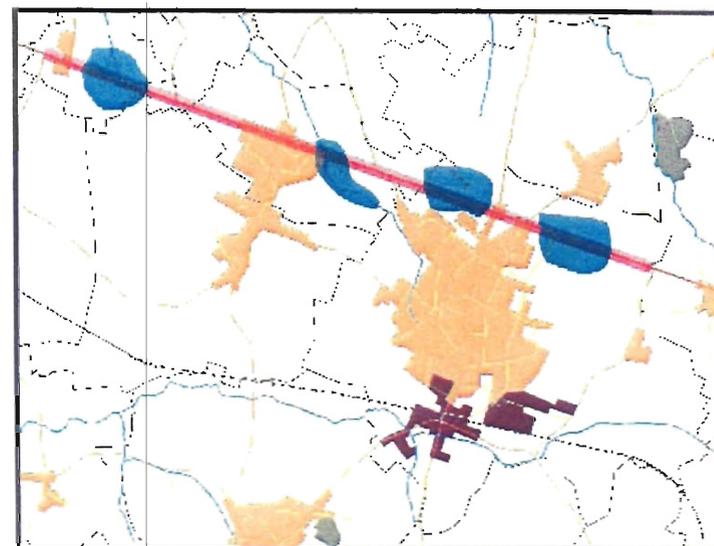
Les rejets des eaux pluviales

La lecture du bloc-diagramme et de la coupe topographique ci-dessus (page 5) montre un relief dynamique. La création des ZAC le long de cette route va fortement perturber les mouvements de l'eau dans le sol. En effet, l'imperméabilisation du sol à laquelle il faut ajouter le trafic des véhicules au sein des ZAC vont générer un ruissellement important et une eau polluée.

Par rapport à ce problème le code de l'environnement articles L214-1 et L214-2 et le décret du 29 mars 1993 stipulent que les rejets d'eaux pluviales dans les eaux superficielles ou dans les bassins d'infiltration, nécessitent :

- une autorisation, pour une superficie supérieure ou égale à 20ha,
- une déclaration pour une superficie supérieure à 1ha.

Au vue des zones retenues et de leurs importances, mise à part la ZAC de Boistrancourt qui nécessite une autorisation , les autre zones ne sont soumises qu'à une déclaration.



Source du fond de carte IGM-SD CARTO

Légende

	Hydrographie
	Vieilles routes
	Autoroutes
	Routes nationales
	Routes départementales
	Autres routes
	COMMUNE
	Zone d'activités
	Forêt
	Eaux libres
	Carrière, Décharge
	Bât.

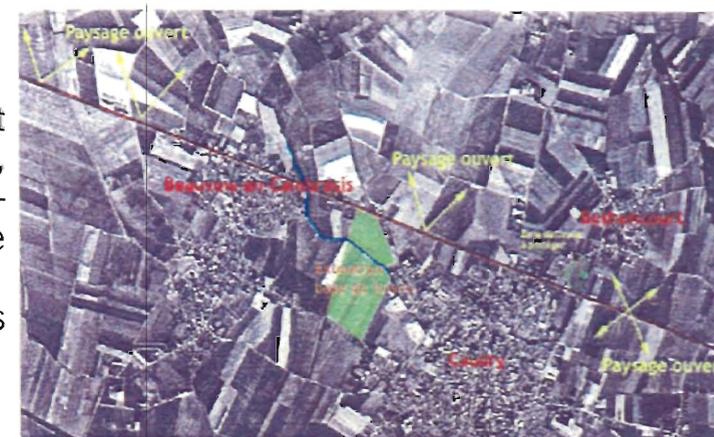
Lignes électriques aériennes

La future ZAC de Béthencourt est traversée par une ligne électrique aérienne de 63 000 volts. Par rapport à cette ligne un périmètre de protection de 10 m et un passage libre de 5 m autour de pylônes doivent être respectés pour permettre toute intervention. De plus une distance minimum de 20m entre les constructions et la base du poteau.

Paysage et environnement

Cette photo aérienne reprend les propositions faites par les bureaux d'études. Ces propositions tiennent compte de l'analyse et de la synthèse des éléments du terrain et des préoccupations des élus. En effet, si les sites d'implantations des ZAC doivent répondre à des aménagements respectueuses de l'environnement et des paysages, les aménagements le long de la RN 43 hors sites ZAC ne sont soumis à aucune contrainte juridique.

Faire de cet axe une vitrine du territoire est une volonté forte des élus et fait l'objectif de ce cahier des charges.



Source du fond photo aérofilm 1:25000 - 1994



CADRE DE LA MISSION DU BUREAU D'ETUDES

Définition de la mission

La présente mission du bureau d'études prend place dans un corpus de réflexions déjà existant : Contrat de développement Rural du Grand Caudrésis, Etudes FAN communales, études de faisabilité ZAC Carnières Sud, projet Mercator,

Dés lors, les objectifs de l'étude se situent à plusieurs niveaux :

- analyse et synthèse des études et projets existants,
- étude globale de la RN 43. Etude qui tient compte des préoccupations des élus, c'est à dire faire de cet axe une vitrine de leur territoire et en même temps un support pour un développement économique,
- études de cohérence environnementale, économique et urbaine et élaboration du plan d'actions PALME (Programme d'Activités Labellisé pour la Maîtrise de l'Environnement) pour chacune des zones d'activités.

Analyse et synthèse des projets

Le travail demandé au bureau d'études consiste à faire le point sur l'ensemble des projets qui ont été réalisés sur le territoire communal et intercommunal. Cette synthèse doit permettre d'une part, aux élus de faire le point sur l'état d'avancement de leurs projets et d'autre part, au bureau d'études de mieux appréhender la stratégie des élus. Par cette démarche le bureau d'études est amené à prendre en considération :

- le positionnement des projets des ZAC et de la RN 43 dans le bassin de vie concerné (Grand Caudrésis),
- la complémentarité entre les différents parcs existants et les projets pour lesquels il est missionné.

La carte ci-après montre de façon succincte les projets issus du travail d'investigation des bureaux d'études (Cf. diaporama CAUE).

Le travail qui est demandé au bureau d'études retenu est, à partir de l'analyse fine des différents projets existants (se référer aux études disponibles au niveau de chacune des communes), de réaliser sous forme d'un document pédagogique la synthèse des réalisations et des projets en cours au niveau des différentes communes et du Territoire Grand Caudrésis.

Le rendu de cette étude peut être réfléchi de façon à être facilement intégré sur le site internet.

Analyse de la section RN 43

Cette partie de l'étude doit permettre de prendre en compte l'ensemble des enjeux de la section de la RN 43 entre Estourmel et Caudry. L'objectif recherché est la mise en cohérence entre les réalisations déjà engagées et les futurs projets.

Le travail qui est demandé au bureau d'études est :

- de faire ressortir les enjeux principaux de chacune des séquences de la RN (séquence urbaine, rurale, sites d'implantation des ZAC)
- de formuler ensuite des scénarii d'aménagement respectueux de l'environnement et des paysages pour chacune des séquences.
- de mettre en évidence les sites potentiels pouvant faire l'objet à terme, de création de zones d'activités.

Cette étape doit permettre aux élus de mieux cerner la cohérence et la logique entre les réalisations et les propositions qui seront faites par les différents bureaux d'études et d'intégrer ces données pour dans les futurs documents d'urbanismes (PLU).

Etude de cohérence environnementale

Plus qu'un état des lieux, le maître d'œuvre, a travers son étude doit :

- faire ressortir les grands objectifs en matière d'aménagement et de gestion de chacune des ZAC:
- établir la cohérence entre le projet et le territoire (l'axe routier et le bassin de vie)
- assurer la qualité environnementale de la ZAC depuis sa création jusqu'à son fonctionnement.

Il est demandé au mandataire, tout en ayant à l'esprit les préoccupations des élus et de la stratégie affichée par rapport à leur territoire, la réalisation d'une étude qui doit contenir pour chacun des sites (in. cahier des charges Chambre de Commerces et d'industries du Valenciennois) :

- une présentation du projet,
- une description des usages actuels du site avec les enjeux par rapport aux usages identifiés,
- une description des impacts existants et potentiels liés à la création, la réalisation, l'aménagement, l'implantation des entreprises et le fonctionnement de la zone d'activités. Les impacts seront à déterminer au regard des enjeux des contraintes du site,
- un recensement des besoins en services collectifs des entreprises (gardiennage, espaces verts, collecte, parking, ...).

L'élaboration du plan d'actions (fiches actions)

Il s'agit pour le maître d'œuvre, suite à l'étude de cohérence, d'élaborer la politique environnementale de la ZAC et le plan d'actions pour chacun des sites . Chaque action fera l'objet d'une fiche précise dans laquelle seront identifiés :

- les objectifs de l'action, et pour chaque objectif définir des indicateurs de suivi,
- la méthodologie à mettre en œuvre pour la réaliser, qui en est le responsable,
- les partenaires techniques et financiers.

La fiche précise également les coûts de réalisation, la répartition des financements, ainsi qu'un échéancier. Ce plan d'action doit être soumis au comité technique et validé par ce dernier. La réalisation de fiches doit donner lieu à la mise en œuvre effective du programme environnemental sur la ZAC à travers la réalisation concrète.

Le Comité PALME : lieu de la concertation

La concertation est une dimension importante de la démarche PALME. En effet, elle permet de définir avec l'ensemble des acteurs concernés un projet de ZAC qui s'inscrit dans une démarche de développement durable du territoire. Le lieu de cette concertation est le comité PALME qui est ouvert à l'ensemble des acteurs locaux concernés par le projet.

Ce comité a pour rôle :

- de recueillir les avis et réflexions de chacun, de suivre l'étude, d'en discuter les propositions eu vue de la validation du plan d'actions,
- d'informer l'ensemble des partenaires (futurs signataires de la charte) de la démarche engagée, dans un souci de dialogue et de transparence,
- Le comité PALME se transformera en comité de suivi de la charte PALME lorsque celle-ci sera signée.

Le maître d'œuvre sera amené, en concertation avec les élus, de constituer ce comité. Il doit également associer l'ensemble des bureaux d'études qui travaillent sur le territoire.

Une fois constitué, le bureau d'études aura à organiser des réunions qui porteront :

- sur la présentation de la démarche et du projets. La première réunion est à prévoir au début de la mission. Elle doit faire le point sur la démarche, la sensibilité du milieu et, éventuellement, les demandes des entreprises ;
- sur la constitutions de commissions thématique de travail : débats au sein des ateliers autour des enjeux environnementaux et des actions à engager,
- présentation du plan d'actions (fiches actions) pour chacune des ZAC et proposition d'un échéancier,
- élaboration du projet de charte qui doit être soumis au comité PALME.



Ce dernier point, l'élaboration du projet de «charte», est à mettre au conditionnel. Il est demandé au bureau d'étude de présenter un devis avec l'élaboration de la charte et un autre sans projet.

Durée de la mission (pour plus de précision à définir avec les élus)

La durée de la mission sera de ...mois au maximum après le choix du bureau d'études. L'étude de cohérence environnementale, économique et urbaine est à réaliser dans un délais maximum de 4 mois. Pour l'élaboration du plan d'action et sa présentation au comité PALME un délais de 6 semaines, après la fin des ateliers thématiques, est accordé au maître d'œuvre.

Remise des documents

Il est demandé au maître d'œuvre de fournir l'ensemble des documents concernant :

- les entretiens en un exemplaire papier et une version informatisée (par e-mail en Word),
- les comptes-rendu des réunions en un exemplaire papier et une version informatisée (par e-mail en Word),
- la synthèse des ateliers thématiques en un exemplaire papier et une version informatisée (par e-mail en Word),
- L'étude de cohérence et le plan d'actions en 12 exemplaires papier (textes en A4 ; schémas et cartes en A3) dont un reproductible et une version informatisée.

Tout entretien avec les acteurs concernés, toute réunion doit faire l'objet d'un compte-rendu qui doit être communiqué au moins par e-mail.

Composition attendue de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Au regard des problématiques soulevées dans le présent cahier des charges, les compétences requises pour cette étude sont celles d'un urbaniste, un paysagiste et un écologue. Les références en matière de développement durable et en aménagement de ZAC sont nécessaires. De plus, une bonne maîtrise dans la conduite de réunions de concertation et de sensibilisation sera appréciée.



Présentation de la proposition de mission

Le bureau d'études remettra au maître d'ouvrage une proposition de mission contenant :

- une présentation sommaire de l'équipe, accompagnée d'une sélection de réalisations similaires
- une note méthodologique sur la manière dont l'équipe se propose de répondre aux questions posées par le présent cahier des charges,
- un calendrier prévisionnel de réalisation de l'étude
- un chiffrage détaillé de la proposition de mission.

Déroulement de la consultation

La date limite de dépôt à la commune de la proposition de mission est indiqué

Le dossier de candidature est à adressé à :

Monsieur le Maire de Beauvois en Cambrésis

ou

Monsieur le Maire de Caudry

Les renseignements techniques peuvent être obtenus auprès :

-Mlle Juliette Cappel

Hôtel de Ville de Caudry 59540 Caudry

Tel: 03 27 85 83 83

Mail: bassindeviecaudresis@wanadoo.fr

-Mr Ahmed Rebaï CAUE

98, rue des stations 59000 Lille

Tel: 03 20 10 46 08

Mail: arebai@caue59.asso.fr



Beauvois-en-Cambrésis

Principes d'aménagement de la place de l'église / Organisme principal CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 05/1989. - 8 p.

Programme d'étude du Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

Commune de Carnières / Auteur Principal REBAI Ahmed. - Lille : CAUE du Nord, 04/1996. - 21 p.

Programme d'étude du Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

Commune de Caudry / Organisme principal CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 05/1996. - 28 p.

Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

Commune de Beauvois en Cambrésis / Auteur Principal REBAI Ahmed. - Lille : CAUE du Nord, 10/1996. - 17 p.

Extension de la zone industrielle

Commune de Caudry / Organisme principal CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 10/1996. - 18 p + annexes.

Diaporama

Grand Caudrésis / REBAI Ahmed, FRIGOUT Fanny, LE MOING Jean-Marc. - Lille : CAUE du Nord, 01/1998. - 16 p.

Compte-rendu de la réunion du 15 janvier 1990 sur le programme d'étude du cadre de vie de la commune de Beauvois-en-Cambrésis / CAUE du Nord. - 15/01/1990. - 4p.

Etude pour l'amélioration du cadre de vie: Beauvois-en-Cambrésis / Organisme principal Paysages. - Paysages, 11/1991. - 33p.

Programme d'embellissement du cadre de vie: commune de Beauvois-en-Cambrésis

R.N. 43 dans la traversée du village / CAUE du Nord, BEAUCAMP André. - Conseil Général du Nord, 1990. - 8p.

Programme d'embellissement du cadre de vie: commune de Beauvois-en-Cambrésis / CAUE du Nord, BEAUCAMP André. - Pas d'éditeur, 1990. - 31p.

Commune de Beauvois-en-Cambrésis: étude complémentaire fonds d'amélioration du cadre de Vie Dossier estimatif / Auteur Principal TESSON Henri . - Conseil Général du Nord, 06/1999. - 9p.

Commune de Beauvois-en-Cambrésis: étude complémentaire fonds d'amélioration du cadre de Vie Etude du centre-Ville (additif) / Auteur Principal TESSON Henri . - Conseil Général du Nord, 1999. - 3p.

Commune de Beauvois-en-Cambrésis: étude complémentaire fonds d'amélioration du cadre de Vie Les abords du cimetière, la boucle de promenade, les abords du stade et de la déchetterie / Auteur Principal TESSON Henri . - Conseil Général du Nord, 1999. - 8p.

Commune de Beauvois-en-Cambrésis: étude complémentaire fonds d'amélioration du cadre de Vie Etude du Centre-Ville / Auteur Principal TESSON Henri . - Conseil Général du Nord, 1999. - 11p.

Commune de Beauvois-en-Cambrésis: étude complémentaire Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie Etude de la R.N. 43 / Auteur Principal TESSON Henri . - Conseil Général du Nord, 1999. - 14p.

Commune de Beauvois-en-Cambrésis: étude complémentaire Fonds d'Amélioration de Cadre de Vie Notice de présentation générale de l'étude: Traitement du Centre ville, de la R.N. 43, des abords du cimetière et d'une boucle de promenade / Auteur Principal TESSON Henri . - Conseil Général du Nord, 1999. - 8p.

Contribution ANSTJ au projet:

- Animation des Moulins des Sciences en Cambrésis
- Création de délégation ANSTJ Nord (59) / Auteur Principal PRÉVOST Hervé. - Ris-Orangis : A.N.S.T.J., 1999. - 18p.

Communauté de communes de Carnières Sud : étude de faisabilité des moulins de la science / Organisme principal RESSOURCES. - Pas d'éditeur, 05/2000. - 91p.

Communauté de communes de Carnières Sud : étude de faisabilité des moulins de la science / Organisme principal RESSOURCES. - Pas d'éditeur, 03/2000. - 38p.

Proposition de travail pour l'étude de faisabilité à la création d'un réseau d'initiation aux sciences dans l'Est Cambrésis / Organisme principal RESSOURCES. - Pas d'éditeur, 05/1999. - 10p.

Béthencourt dossier de présentation.

Programme travaux 2000 (3ème tranche, 2e phase):

- Les abords de la bibliothèque
- La venelle / TESSON Henri . - Lille : CAUE du Nord ; Conseil Général du Nord, 05/1999. - 15p.

Béthencourt : plan de la nouvelle école de la commune de Béthencourt. / CAUE du Nord. - Pas d'éditeur, 1999. - 3 plans.

Annexe:

- les abords de la bibliothèque
- la rue V. Hugo et les abords de l'église / TESSON Henri . - Lille : CAUE du Nord ; Conseil Général du Nord, 06/1998. - 5p.

Béthencourt : Le nouveau groupe scolaire, aménagements paysagers des espaces intra-muros:

- La cour de récréation mixte
- La cour de récréation des petits
- Le jardin d'agrément / TESSON Henri . - Pas d'éditeur, 06/1998.

Béthencourt : Aménagement de la rue Victor Hugo et des abords du groupe scolaire: notice de présentation. / TESSON Henri . - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 01/1998. - 11p.

Groupe scolaire de Béthencourt / WOZNIAK Yves. - D.D.E. du Nord, 07/1997. - 5 plans.

Béthencourt : Etude complémentaire du Cadre de Vie.

Aménagements des espaces intra et extra muros du nouveau groupe scolaire et de la rue Victor hugo dans le cadre de la 3ème phase de travaux du FACV. / TESSON Henri . - 1997. - 11p.



Groupe scolaire de Béthencourt (avant-projet définitif) / WOZNIAK Yves, Cabinet COCHET-DEHAENE. - D.D.E. du Nord, 12/1996. - 3 plans.

Commune de Béthencourt, école communale.
Construction-rénovation du groupe scolaire (avant-projet définitif). / WOZNIAK Yves, Cabinet COCHET-DEHAENE. - Pas d'éditeur, 12/1996. - 21P.

Commune de Béthencourt, étude Cadre de vie (programme de travaux 1994).
Entrée depuis Caudry: rue Gambetta
liaison piétonnière: rue Ferrer / TESSON Henri. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 12/1994. - 31p + 3 plans.

Commune de Béthencourt, recommandations de plantations à l'entrée du village côté Quiévy. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 12/1993. - 3p.

Commune de Béthencourt, étude Cadre de Vie / TESSON Henri. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 11/1991. - 41p.

Commune de Béthencourt, schéma d'aménagement paysager. / CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 07/1990. - 4p. - (Noir et Blanc).

Commune de Béthencourt, canton de Carnières.
Programme d'Etude Amélioration du Cadre de Vie. / CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord ; Conseil Général du Nord, 07/1990. - 12p.

Commune de Béthencourt, canton de Carnières.
Programme d'Etude Amélioration du Cadre de Vie. / CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 07/1990. - 15p.

Commune de Béthencourt: plan d'occupation des sols. - D.D.E. du Nord, 30/05/1980. - 1 plan.

Illustrations des divers lieux aménagés dans la commune de Béthencourt. - Pas d'éditeur. - 21p. - (Noir et Blanc).

Schémas des aménagements de la rue Victor Hugo et de l'école de la commune de Béthencourt - Pas d'éditeur. - 10p. - (Noir et Blanc).

Commune de Béthencourt : Fonds d'amélioration du Nord / Cabinet Binon, WOZNIAK Yves. - Pas d'éditeur, 01/2003. - 2 tomes.

Commune de Bevillers, canton de Carnières.
Aménagement du croisement de la départementale 74 et de la départementale 113 / Organisme principal CAUE du Nord. - Conseil Général du Nord, 07/1990. - 6p.

Commune de Bevillers.
Construction des trottoirs au carrefour des C.D. 74 et 113.
Plan des lieux. - Direction Départementale de l'Équipement du Nord. - 1 plan.

Commune de Bevillers.
Aménagement du croisement de la départementale 74 et de la départementale 113 / Organisme principal CAUE du Nord. - Pas d'éditeur. - 22 dessins. - (Noir et Blanc).

Dossier d'Amélioration du Cadre de Vie: estimation des coûts de travaux (exemplaire provisoire le 21 Mars 2000). / DUFOUR André, LE COEUR Aline, DEBAILLIE Cécile. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 03/2000. - 6p.

Commune de Boussières en Cambrésis: étude d'Amélioration du Cadre de Vie.
Propositions. / DUFOUR André, LE COEUR Aline. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 03/2000. - 42p.

Commune de Boussières-en-Cambrésis: étude d'Amélioration du Cadre de Vie.
Analyse. / DUFOUR André, LE COEUR Aline, DEBAILLIE Cécile. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 12/1999. - 35p.

Commune de Boussières-en-Cambrésis: étude d'Amélioration du Cadre de Vie.
Analyse (document provisoire). / DUFOUR André, LE COEUR Aline, DEBAILLIE Cécile. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 09/1999. - 37p.

Programme d'amélioration du cadre de vie: commune de Boussières-en-Cambrésis / Direction du Développement Rural. - Conseil Général du Nord, 1998. - 20p.

Commune de Boussières-en-Cambrésis: programme d'étude d'Amélioration du Cadre de Vie. / CAUE du Nord. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 10/1990. - 7p.

Carnières: étude FACV. / MOUSQUET François Xavier. - Pas d'éditeur, 04/1991. - 2p.

Carnières, chef lieu de canton: Amélioration du Cadre de Vie, programme d'étude.
(document provisoire) / CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 08/1989. - 11p, photos, ill.

Commune de Carnières: aménagement de la mairie. / CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 1987. - (28p),

Carnières: étude pour l'amélioration du Cadre de Vie. / Paysages. - Paysages, 04/1991. - np., photos, ill.

Révision du Plan d'Occupation des Sols de Caudry. - Pas d'éditeur. - np.

Ville de Caudry: aménagement de la place de Gaulle. - Pas d'éditeur, 1999. - 5p.
Ville de Caudry: concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Palais des Sports. - Pas d'éditeur. - np.

Ville de Caudry: restructuration de la salle des fêtes en salle de spectacle à vocation polyvalente. - Pas d'éditeur. - np.

Ville de Caudry: schémas des aménagements prévus dans l'étude FACV. - Pas d'éditeur. - np. - (Couleur).

Ville de Caudry: compte-rendus des réunions FACV. - np.



Commune de Caudry: étude F.A.C.V., dossier de synthèse. / Graph Architectes, Paysages. - Pas d'éditeur, 30/12/1997. - 61p., photos, plans, ill.

FACV - Caudry: estimatif quantitatif sommaire de faisabilité. / Graph Architectes. - Pas d'éditeur, 07/10/1997. - 29p.

Commune de Caudry: étude F.A.C.V., dossier de synthèse. (document provisoire) / Graph Architectes, Paysages. - Pas d'éditeur, 10/1997. - 55p., photos, plans, ill.

Ville de Caudry: projet d'aménagement paysager des deux nouveaux giratoires à l'entrée Sud de Caudry. / Paysages. - Paysages, 09/1997. - (17p.), ill., photos.

Ville de Caudry: note de travail n°3, présentation de la réunion du 25 Juin 1997. / Graph Architectes. - 26/06/1997. - (20p.), plans.

Ville de Caudry: note de travail n°3, présentation de la réunion du 27 Mai 1997. / Graph Architectes. - 19/06/1997. - (12p.), photos, ill.

Ville de Caudry: réunion de travail du 13 Juin 1997. / Territoires Sites & cités. - 06/1997. - 11p. + (3p.), ill.

Ville de Caudry: étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie, proposition. - Pas d'éditeur, 10/01/1997. - 7p.

Commune de Caudry: Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie, proposition d'étude. / Bocage, Territoires Sites & cités, Profil Ingénierie. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 01/1997. - 13p.

Plans de Caudry et alentours. - Pas d'éditeur, 1997. - 9 plans.

Commune de Caudry: programme d'étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie. (maquette) / CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 11/1996. - 26p. + 11p. d'annexes.

Ville de Caudry, plan routier départemental: aménagement des carrefours. Plans des lieux. / Direction de la Voirie et des Infrastructures. - Conseil Général du Nord, 07/1996. - 1 plan.

«Caudry 2000»: plan programme. / ARIM. - ARIM, 03/1993. - (51p.), plans, photos.

Ville de Caudry: étude pour l'Amélioration du Cadre de Vie (annexe 1). / Paysages, Graph Architectes. - Paysages. - 38p. + (24p.), photos, ill., plans.

Ville de Caudry: aménagement du parc industriel de la pâture Mercier, 2e tranche (avant-projet). Plan des dispositions projetées. - Pas d'éditeur. - 1 plan.

Ville de Caudry: Aménagement du parc industriel de la pâture Mercier, demande de lotissement industriel.

Plan des dispositions projetées. - Pas d'éditeur. - 1 plan.

Projet d'aménagement paysager des deux nouveaux giratoires à l'entrée Sud de Caudry. / Paysages. - Conseil Général du Nord, 09/1997. - (18p.), ill., photos.

Commune de Caudry: note de travail n°2 de la réunion du 27 Mai 1997. / Graph Architectes. - Pas d'éditeur, 05/1997. - 7p., plans.

Commune de Caudry: pour un projet urbain. (maquette) / CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 01/1997. - 12p., photos.

Commune de Caudry: extension de la zone industrielle. (maquette) / CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 01/1997. - 18p. + 5p. d'annexes, photos, ill.

Commune de Caudry: aménagement des giratoires. (maquette) / CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 12/1996. - 10p., photos, ill.

Commune de Caudry: Programme d'étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie. / CAUE du Nord. - Lille : CAUE du Nord, 11/1996. - (39p.), photos, cartes.

Les axes de développement et d'aménagement: propositions d'actions. / ARIM. - ARIM, 1996. - (6p.).

Révision du Plan d'occupation des Sols de la ville de Caudry: schéma de principes du développement de la commune. / Territoires Sites & cités. - Territoires Sites & Cités. - 2 plans.

Commune de Caudry: Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie. Traitement des entrées des villes. - Pas d'éditeur. - 17p., ill., carte.

Caudry: étude pour l'Amélioration du Cadre de vie (analyse). / Paysages, Graph Architectes. - Pas d'éditeur. - 38p., cartes, photos, ill.

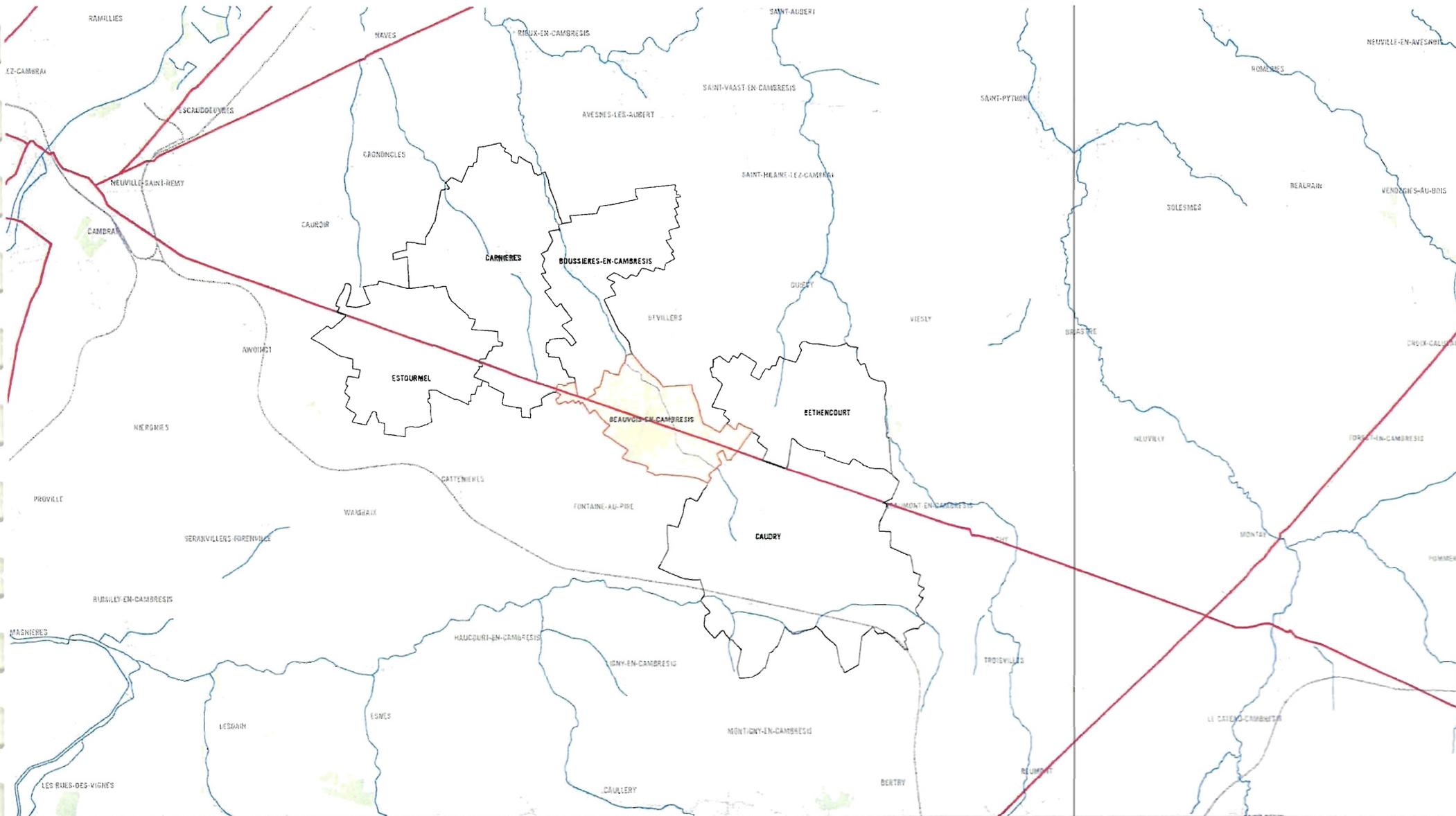
Commune d'Estourmel, programme d'étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie. / Organisme principal CAUE du Nord. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 04/1996. - np.

Commune d'Estourmel, programme d'étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie. / Organisme principal CAUE du Nord. - Conseil Général du Nord ; Lille : CAUE du Nord, 04/1996. - np.

Etude pour l'amélioration du Cadre de Vie Estourmel / DELVAUX Christiane.

***N.B. L'ensemble des documents cités sont consultables au centre de documentation du CAUE V. Haeuw : personne à contacter pour toutes informations**

ANNEXES



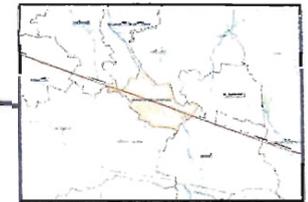
Beauvois



Caisse d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord

95, Rue des Stations - Lille - Tél : 03 20 57 67 67 - Fax : 03 20 83 93 40 Mail : caue@caue59.asso.fr - www.caue59.asso.fr

Beauvois



PROJETS INTERCOMMUNAUX

PROJETS COMMUNAUX

Château

Trame bleue et verte le long du Riot

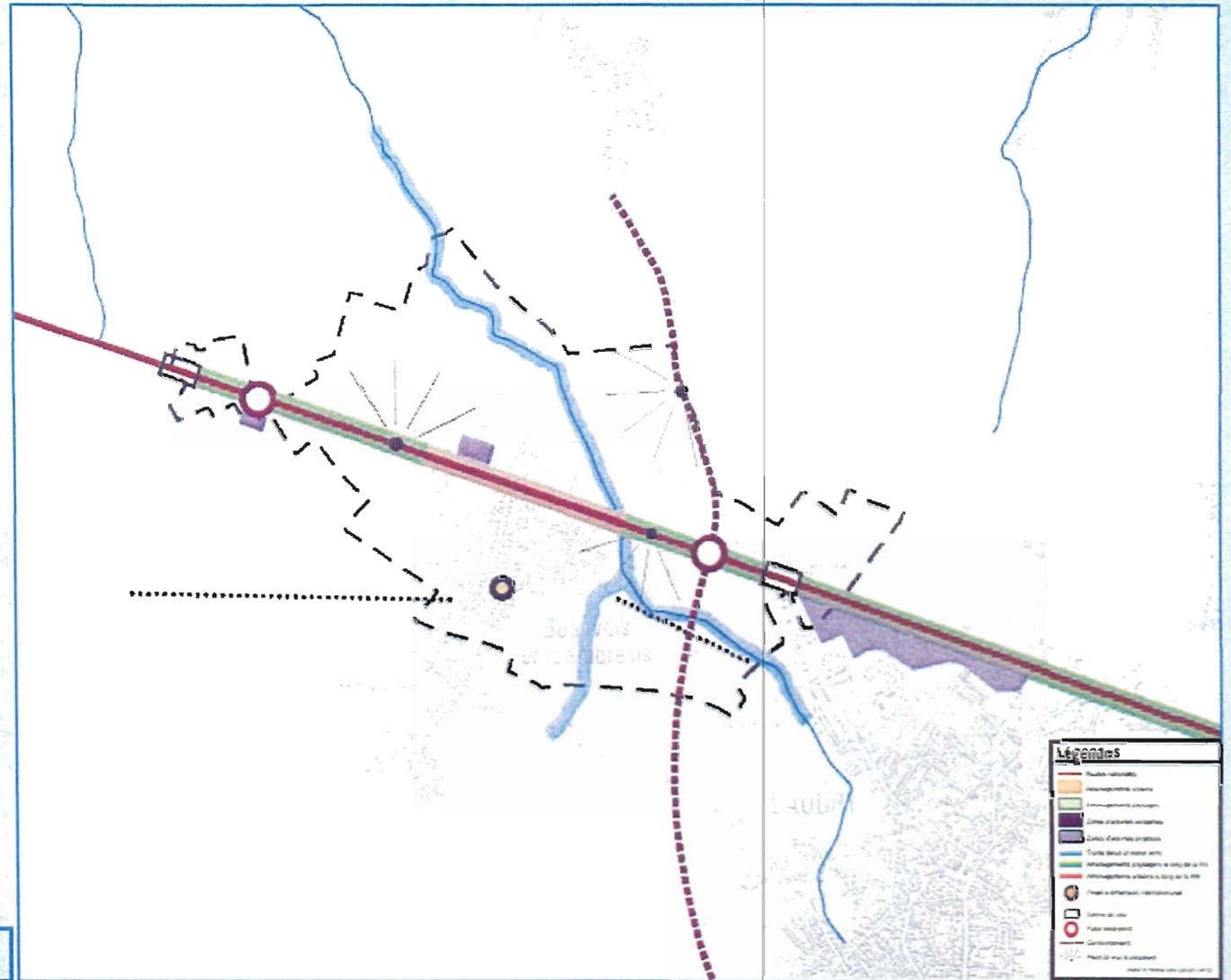
Aménagement des abords le long de la RN

Aménagement de chemins de randonnées

Contournement de Caudry

Agrandissement de la ZAC

Entrée de ville



Carte générale





Béthencourt



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord
80, rue des Stations - Lille - Tél. 03 20 57 67 67 - Fax. 03 20 33 93 40 Mail : caue@caue59.asso.fr - www.caue59.asso.fr

Béthencourt



PROJETS INTERCOMMUNAUX

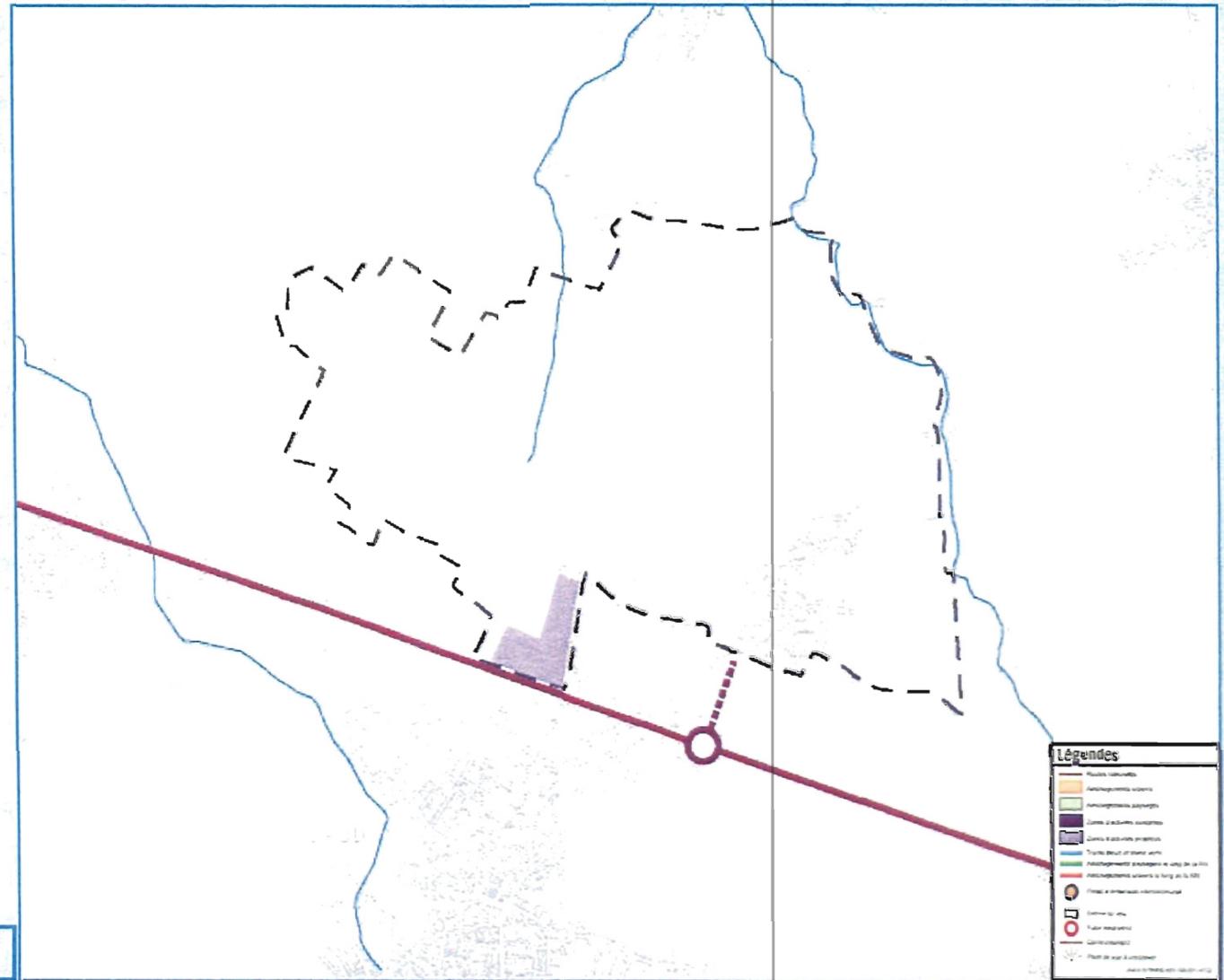
PROJETS COMMUNAUX

ZAC le long de la RN

Aménagement de la RN 43

Projet de déviation

Conservation du profil du village



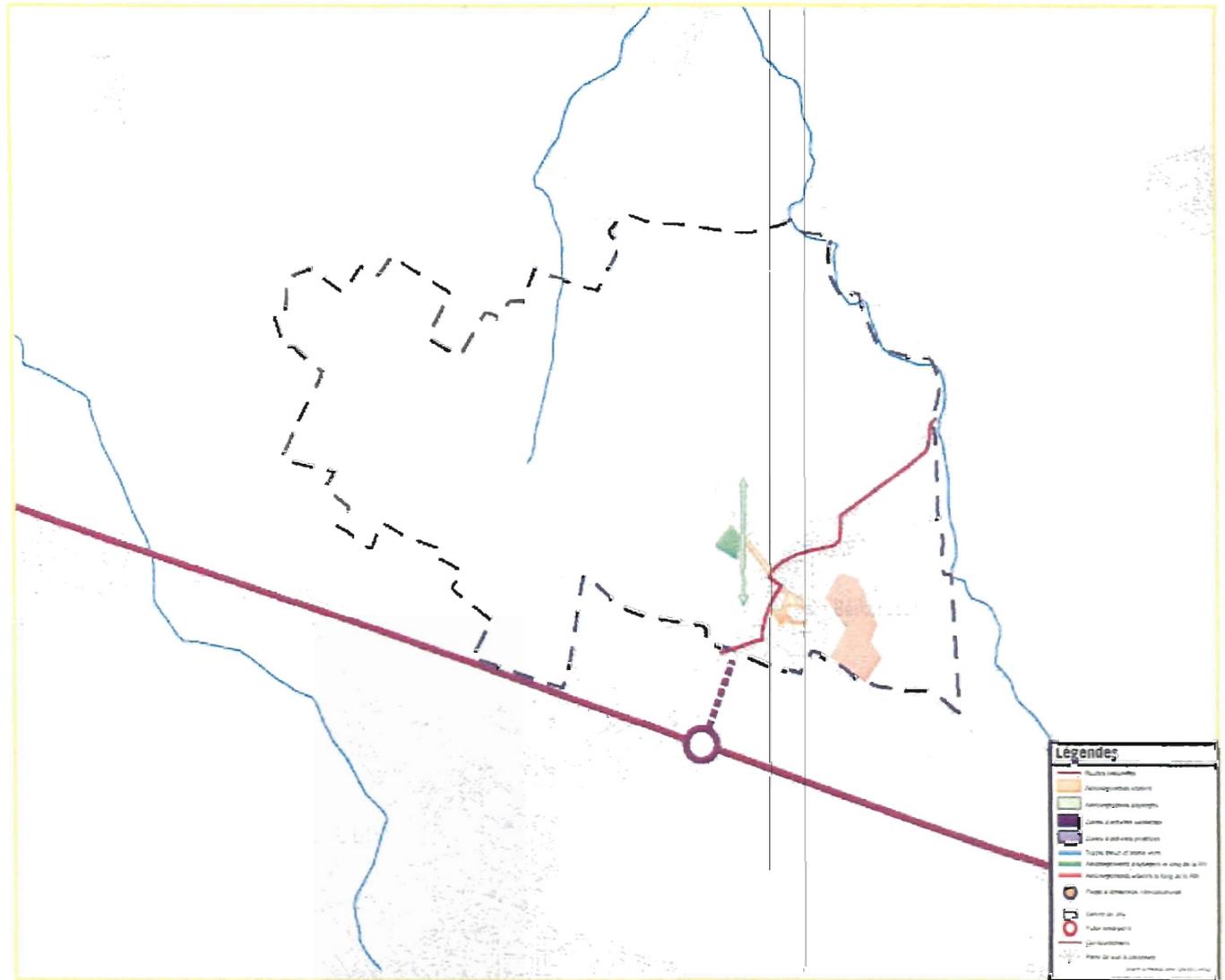
Carte générale



PROJETS INTERCOMMUNAUX

- Aménagement des abords de l'école
- Déchetterie
- Aménagement ancienne voie ferrée
- Venelles
- La place du monument aux morts

PROJETS COMMUNAUX

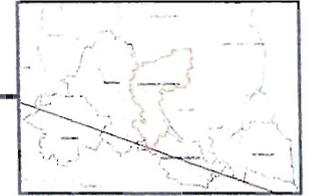




Boussières



Boussières



PROJETS INTERCOMMUNAUX

PROJETS COMMUNAUX

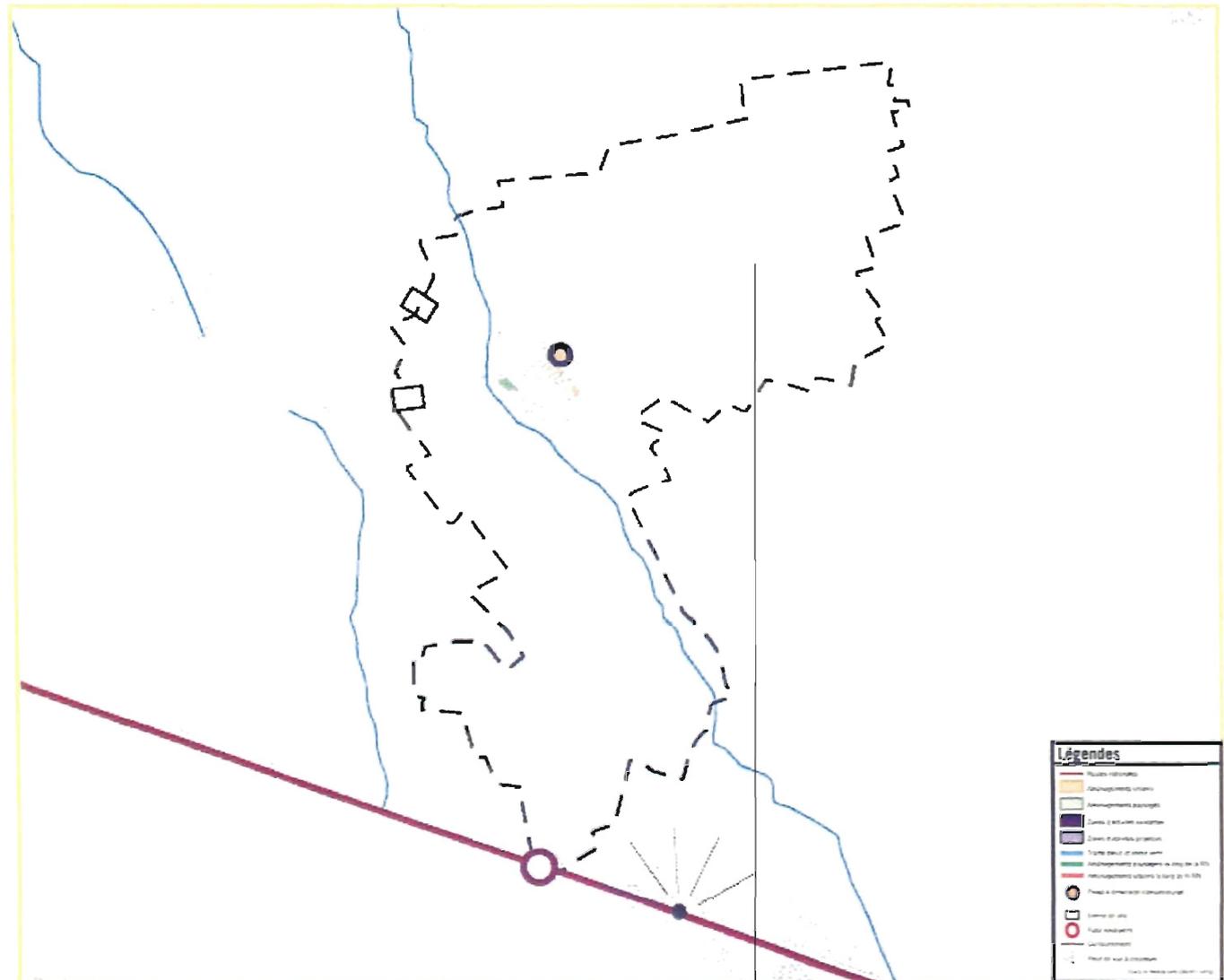
Place de la mairie et de l'église

Aménagement rue du Général de Gaulle

Salle polyvalente

Aménagement abords de la salle polyvalente

Le jardin public du tissage



Carnières



PROJETS INTERCOMMUNAUX

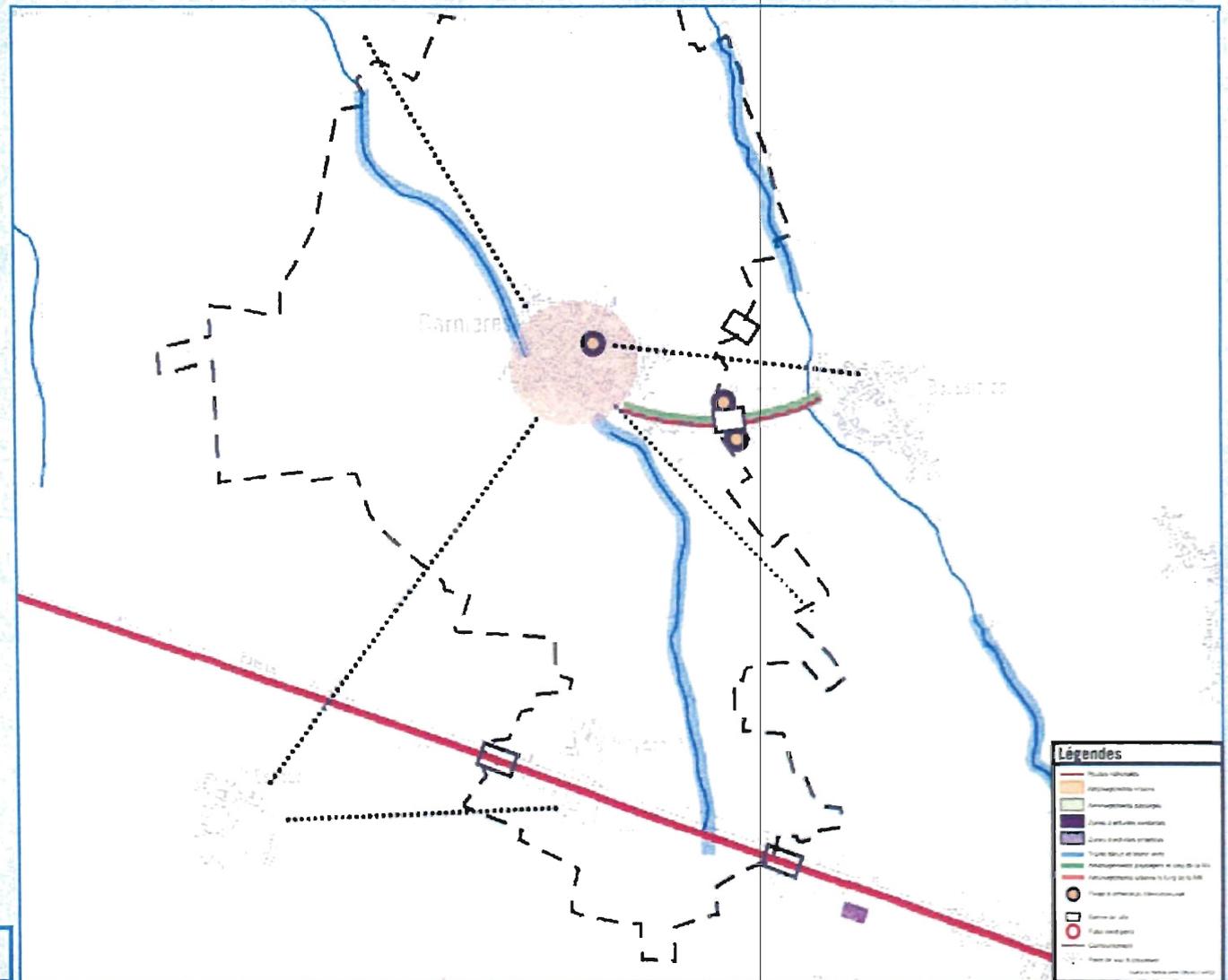
PROJETS COMMUNAUX

Aménagement de la route des deux tours

Projet des 2 moulins

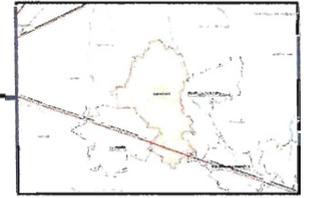
Entrée de ville

Aménagement de chemins de randonnées



Carte générale

Carnières



PROJETS INTERCOMMUNAUX

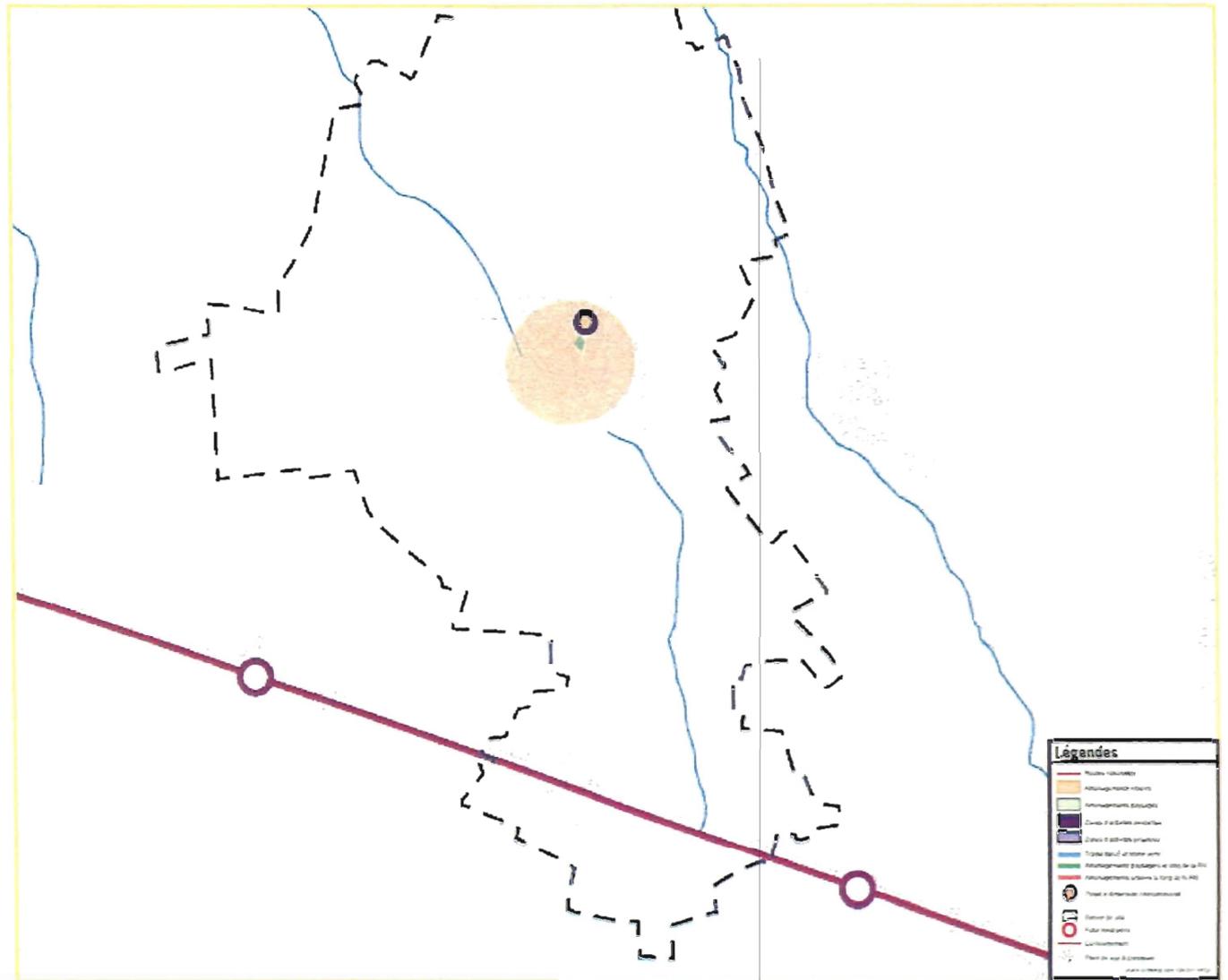
Place de la mairie

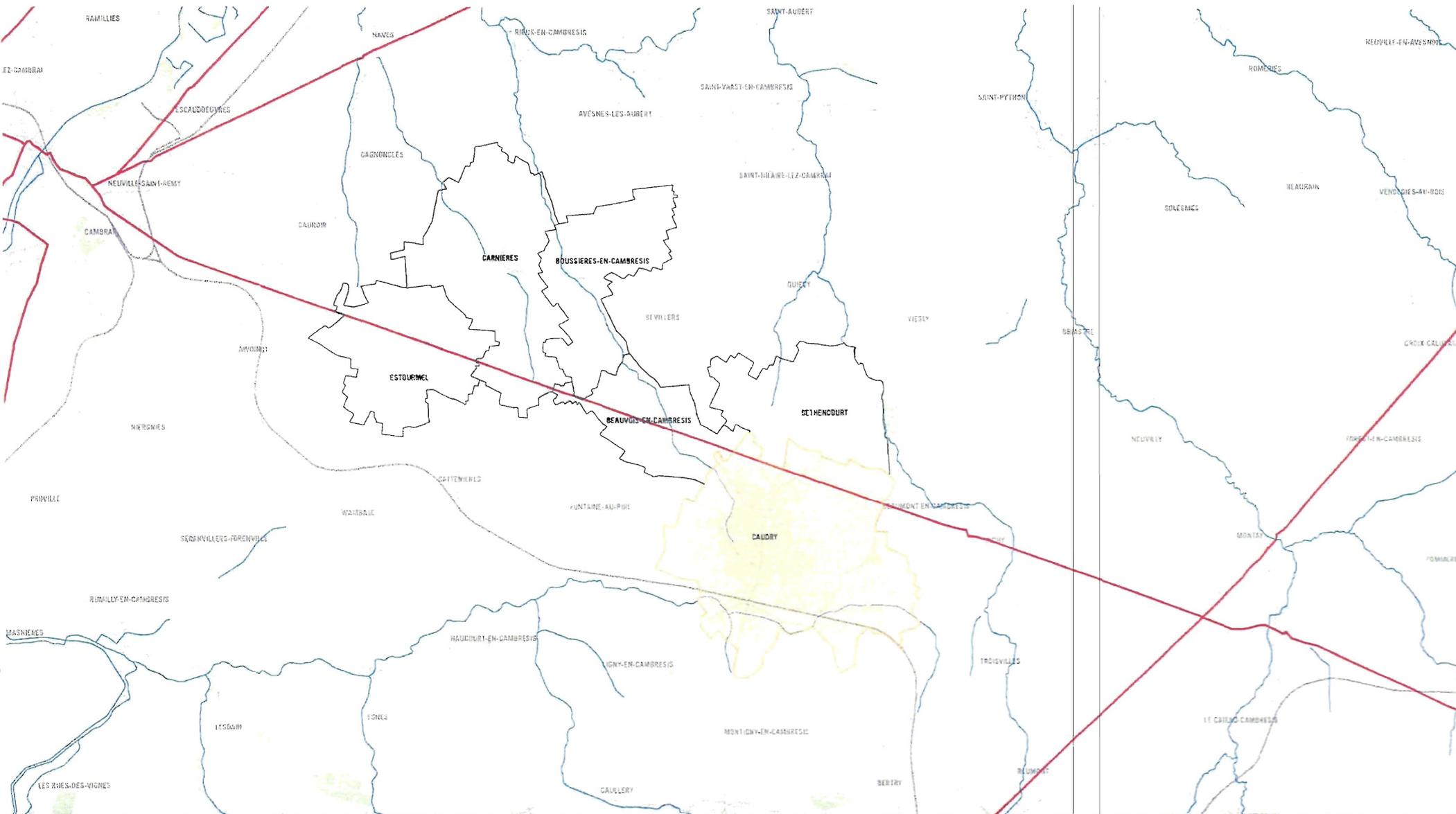
Aménagement d'un passage mairie/
jardin de l'église

Aménagement d'un jardin public

Rénovation du clocher de l'église

PROJETS COMMUNAUX





Caudry



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord

198, rue des Stations - Lille - Tél. 03 20 97 67 67 - Fax. 03 20 30 93 40 Mail : caue@caue01.asso.fr - www.caue01.asso.fr

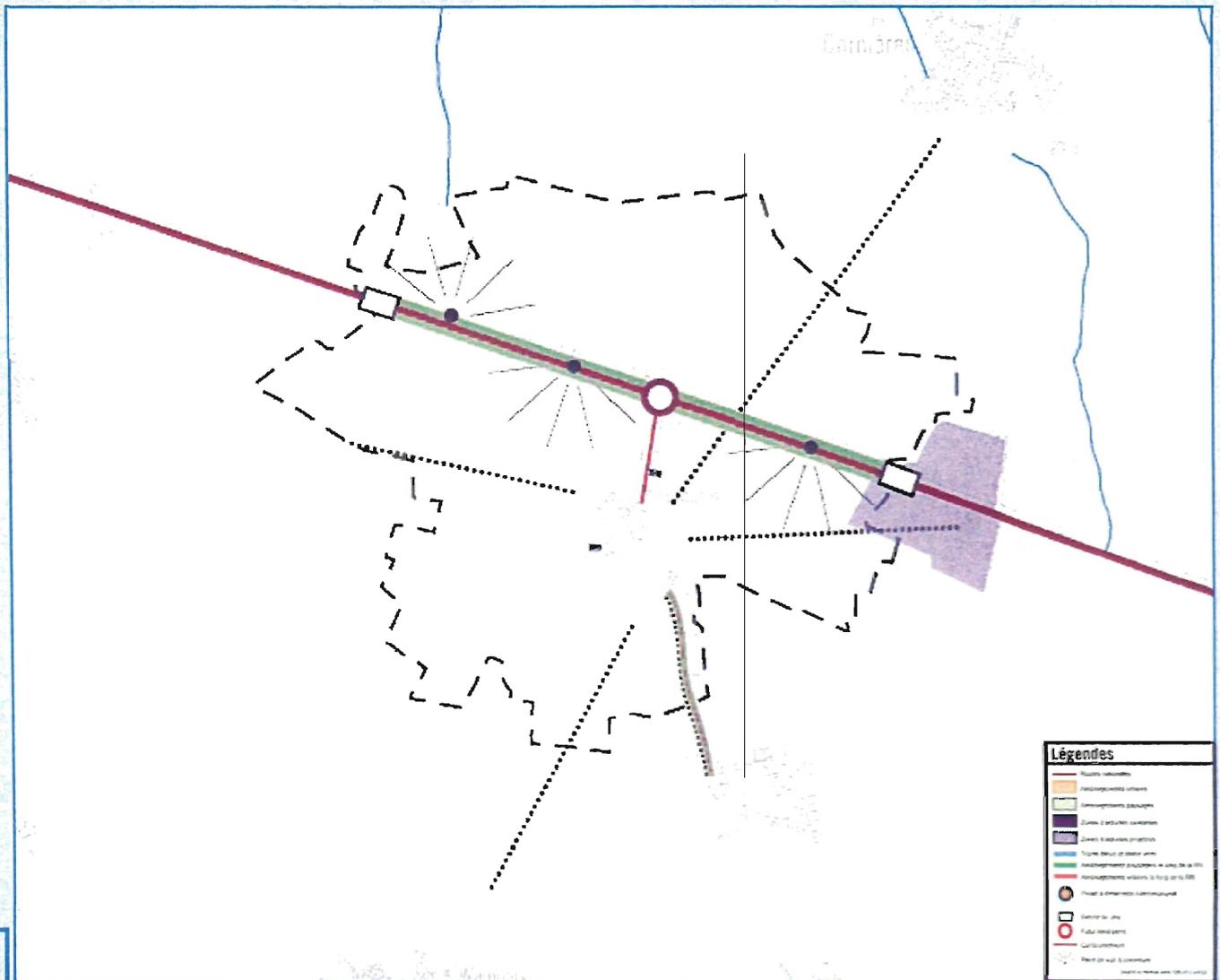
Estourmel



PROJETS INTERCOMMUNAUX

PROJETS COMMUNAUX

- Chapelle
- Chapelle gothique
- Motte féodale
- Piste cyclable
- Chemin de randonnée

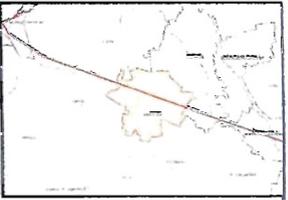


Carte générale

Légendes

- Parcelles cadastrales
- Aménagement urbain
- Aménagement agricole
- Zones à caractère commercial
- Zones à caractère industriel
- Terrain à bâtir
- Aménagement agricole à usage de loisir
- Aménagement agricole à usage de loisir
- Point de repère communautaire
- Centre de ville
- Point de repère
- Caractéristique
- Point de repère communautaire

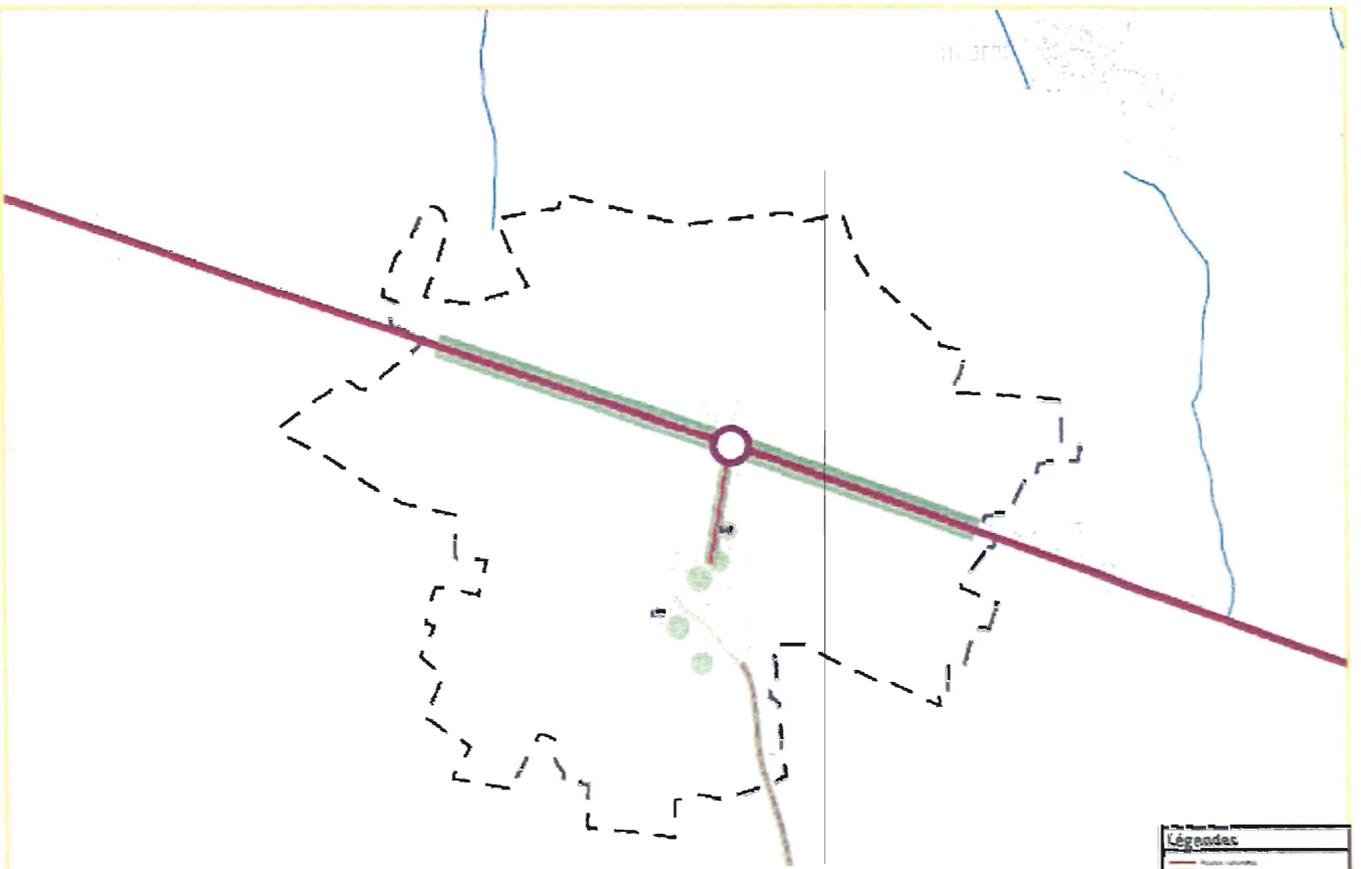
Estourmel



PROJETS INTERCOMMUNAUX

PROJETS COMMUNAUX

- Entrée de ville
- Place de la mairie
- Square face à la mairie
- Chemin piéton + les abords de l'école
- Abords de l'école



Légendes

- Parcelles cadastrales
- Contour communal
- Contour intercommunal
- Zone d'activités commerciales
- Zone d'activités industrielles
- Terrain rural et forêts
- Forêt communale
- Forêt domaniale
- Forêt privée
- Forêt communale
- Forêt domaniale
- Forêt privée
- Forêt communale
- Forêt domaniale
- Forêt privée